



**HAL**  
open science

Compte rendu Anne Carlier, Céline Guillot-Barbance (éds.) 2018. Latin tardif, français ancien. Continuités et ruptures. Berlin: De Gruyter Book review Anne Carlier, Céline Guillot-Barbance (eds.) 2018. Latin tardif, français ancien. Continuités et ruptures. Berlin: De Gruyter  
Julie Glikman

► **To cite this version:**

Julie Glikman. Compte rendu Anne Carlier, Céline Guillot-Barbance (éds.) 2018. Latin tardif, français ancien. Continuités et ruptures. Berlin: De Gruyter Book review Anne Carlier, Céline Guillot-Barbance (eds.) 2018. Latin tardif, français ancien. Continuités et ruptures. Berlin: De Gruyter. *Studia Linguistica Romanica*, 2022, 10.25364/19.2022.7.6 . hal-04312667

**HAL Id: hal-04312667**

**<https://hal.science/hal-04312667>**

Submitted on 28 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

### Compte rendu

Anne Carlier, Céline Guillot-Barbance (éds.) 2018. *Latin tardif, français ancien. Continuités et ruptures*. Berlin: De Gruyter

### Book review

Anne Carlier, Céline Guillot-Barbance (eds.) 2018. *Latin tardif, français ancien. Continuités et ruptures*. Berlin: De Gruyter

Julie Glikman

Université de Strasbourg (Strasbourg, France)

[glikman@unistra.fr](mailto:glikman@unistra.fr)

<https://orcid.org/0000-0002-9332-2986>

Reçu le 31/8/2021, accepté le 22/9/2021, publié le 8/4/2022 selon les termes de la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY 4.0)

### Pour citer cet article

Glikman, Julie 2022. Compte rendu. Anne Carlier, Céline Guillot-Barbance (éds.) 2018. *Latin tardif, français ancien. Continuités et ruptures*. Berlin : De Gruyter. *Studia linguistica romanica* 2022.7, 126-140. <https://doi.org/10.25364/19.2022.7.6>.

[1] Très attendu par la communauté (en tout cas par l'auteure de ce compte rendu), *Latin tardif, français ancien. Continuités et ruptures*, édité par A. Carlier et C. Guillot-Barbance, est la première publication collective issue d'un projet d'envergure, le projet *Le passage du latin au français : constitution et analyse d'un corpus numérique latino-français (PaLaFra)*<sup>1</sup>. L'objectif du projet est de parvenir à une meilleure compréhension de cette période spécifique de l'histoire du français qu'est le passage du latin au français. Son originalité tient notamment à deux aspects. D'une part, ce projet repose sur une collaboration étroite, et relativement inédite, entre chercheurs travaillant sur le très ancien français et chercheurs spécialistes du latin tardif, permettant ainsi de faire converger les connaissances des deux communautés pour cette période charnière. D'autre part, et c'est là l'apport principal du projet comme son nom l'indique, le projet a permis la constitution d'un corpus parallèle de textes latin et français, disponible sur le portail *BFM*<sup>2</sup> (basé sur le logiciel *TXM*). En tant que premier recueil d'études liées au projet, ce

---

1 Projet ANR-DFG (ANR-14-FRAL-0006), 2015-2018, coordonné par C. Guillot-Barbance pour la partie française, regroupant des équipes de l'Université de Lille, de l'École normale supérieure de Lyon, et des Universités de Regensburg et Tübingen (<https://anr.fr/Projet-ANR-14-FRAL-0006>, <http://palafra.org>).

2 Il s'agit des corpus *PaLaFraFro-V2-2* pour le corpus français et *PaLaFraLat-V2-0* pour le corpus latin, et *PaLaFraPar* pour le corpus parallèle aligné.

volume reflète bien ces deux aspects à la fois novateurs et prometteurs : il regroupe des contributions d'éminents spécialistes des deux communautés, et tous les travaux de ce volume sont basés sur un corpus commun. Ainsi, outre la période étudiée, qui est évidemment commune à toutes les contributions, l'exploitation du même corpus constitue la force et l'originalité de ce volume, véritable fil rouge de l'ensemble. Le corpus reste cependant inégalement exploité d'une contribution à l'autre, sans que cela constitue une faiblesse ou un déséquilibre entre les articles. On trouvera ainsi tantôt une étude de détail créant le focus sur une seule œuvre ou sur un seul auteur (comme l'article de B. Combettes, p. 373), tantôt une étude fondée sur le traitement statistique d'un grand nombre de données (par ex. l'article de D. Longrée et C. Philippart de Foy, p. 73). Globalement centré sur l'étude des aspects morphosyntaxiques de l'histoire de la langue, le volume est organisé en six sections thématiques, regroupant au total douze contributions, assorties d'une introduction et d'un index rerum, en français et en anglais, permettant ainsi une recherche dans les thématiques à partir des deux langues, dans les articles à la fois en anglais et en français<sup>3</sup>.

[2] L'introduction d'A. Carlier et C. Guillot-Barbance (pp. 1-17) s'ouvre sur les objectifs du volume et l'intérêt d'un corpus parallèle français-latin pour l'étude de la transition du français au latin. Une part importante de cette introduction est consacrée à la présentation de ce corpus, depuis le choix des textes aux outils d'exploitation, en passant par la chaîne de traitement des données. Le corpus constitué pour les études de ce volume n'est pas celui qu'a permis de construire le projet *PaLaFra*<sup>4</sup>, mais suit les mêmes principes directeurs, et les études de ce volume viennent en confirmer tout l'intérêt. En effet, un soin tout particulier a été apporté aux choix des textes pouvant servir l'étude de cette période charnière, grâce aux apports des études de sociolinguistique historique sur la question des situations de communication et du dia-système. Le corpus est ainsi notamment composé de textes hagiographiques, dont l'intérêt réside dans leur statut particulier du point de vue communicatif (ils sont « rédigés pour être lus devant un public de non-lettrés », p. 2) et dans leur comparabilité, en tant que genre « ininterrompu pendant la majeure partie du Moyen Âge et passant d'une langue à l'autre » (p. 3). Afin de permettre la comparaison, les textes ont ensuite été encodés sous un format unique (XML-TEI P5) permettant leur exploitation commune sur la plateforme de la *BFM*. Les textes contenaient également des couches d'annotation, notamment lemmatisation et analyse morphologique pour les textes du Laboratoire d'analyse statistique des langues anciennes, et étiquetage morphosyntaxique pour

---

3 Le volume, majoritairement rédigé en français, comprend quatre contributions rédigées en anglais.

4 Les textes utilisés pour ce volume proviennent d'un partenariat entre l'École normale supérieure de Lyon (autour de l'équipe de la *BFM*) pour les textes français et le Laboratoire d'analyse statistique des langues anciennes de l'Université de Liège pour les textes latins, afin de construire le corpus à partir de corpus existants.

les textes français de la *BFM*. La liste complète des textes latins inclus dans le corpus est fournie à la fin de l'introduction, avec un renvoi à la documentation de la *BFM* pour la partie française. Enfin, dans la dernière section de cette introduction, on retrouve la traditionnelle présentation des contributions du volume, complète et détaillée.

[3] La première section, intitulée *Perspectives générales*, débute ensuite avec les contributions de M. Banniard (p. 21), C. Buridant (p. 35) et de D. Longrée et C. Philippart de Foy (p. 73). C'est effectivement dans une perspective générale de la question que M. Banniard ouvre donc le volume, lui-même spécialiste de la question du passage du latin aux langues romanes (Banniard 2013) et ayant ouvert la voie d'une approche sociolinguistique de cette transition, avec la prise en compte des situations de communication (Banniard 1992), dans sa contribution *Comment le latin parlé classique est devenu le français parlé archaïque : pour une historicisation et une modélisation innovantes (Bréviaire)* (pp. 21-34). Dans cet article, court mais dense, M. Banniard revient sur les fondements de son modèle innovant, à contre-pied de la philologie romane traditionnelle héritée du 19<sup>e</sup> siècle : prendre en compte la place de la pratique de l'écrit (*literacy* ou *Schriftlichkeit*) à la période concernée, mettre la fonction première de communication de la parole au centre des questionnements, problématiser les rapports oral/écrit comme une corrélation plutôt qu'une dichotomie, se défaire des préjugés culturels de 'dégénérescence' de la langue, et comparer tous les aspects linguistiques au-delà des aspects graphiques. Après cette mise au point théorique, M. Banniard rappelle la chronologie de la *communication verticale* qu'il a déjà définie dans ses précédents travaux, le 'brouillage' devenant majoritaire au 9<sup>e</sup> siècle, et ses conséquences sur le rapport oral/écrit, proposant une phase de *Latin parlé tardif 2 ou mérovingien en Gaule* aux 6<sup>e</sup>-7<sup>e</sup> siècles dont les caractéristiques sont un « monolinguisme très complexe » et une « adéquation faible » entre la langue écrite et la langue parlée, réservant le terme de *protofrançais* au 8<sup>e</sup> siècle, « période où la communication verticale s'étiole, où la langue parlée se restructure en type roman, mais où la langue écrite demeure latine ou latiniforme », avant la naissance d'un « bilinguisme assumé » avec le développement de l'écrit en ancien français (p. 24). Il analyse ensuite en détail le « continuum diastratique en latinophonie classique » et la « discontinuité diastratique du 8<sup>e</sup> siècle » (p. 26), plaçant la rupture entre continuum et discontinuum langagier vers 650-750. Sur ce point, M. Banniard refuse explicitement de s'inscrire dans le modèle de l'immédiat/distance (p. 25). Il rejoint pourtant ce que les chercheurs s'inscrivant dans ce modèle ont montré, notamment Koch & Oesterreicher (2001) qui ont largement diffusé ce concept, lorsqu'il insiste sur le fait que son approche diastratique mène à montrer que l'écrit ne relève pas de la distance ni de la proximité (p. 27). La dernière section de son article est consacrée à la modélisation et aux étapes du changement linguistique, avec liste des différentes structures, rémanentes ou innovantes, du latin parlé tardif et du protofrançais. Le stade final correspond ainsi au « moment où, tout le diasystème

s'étant de fait inversé, les locuteurs parlent une autre langue » (p. 29). Dans sa conception de la langue conçue comme un diasystème, « le changement de langue est avant tout une question non pas de qualité, mais de quantité » (p. 32).

[4] Cet article se présente ainsi plutôt comme une synthèse des avancées de la sociolinguistique historique et des travaux de M. Banniard. Synthèse bienvenue en ouverture de ce volume, d'autant plus que les principes directeurs des éditrices, et qui ont influés notamment lors de l'élaboration du corpus, s'inscrivent dans ce cadre, comme rappelé en introduction. On regrette cependant que l'article ici se contente d'une synthèse, certes nécessaire, mais qui laisse un peu le lecteur en manque d'exemples concrets et de démonstrations, pour lesquels il faudra se reporter aux travaux précédents de M. Banniard.

[5] À l'inverse, l'article suivant, *La traduction des Dialogues Grégoire lo pape, XIIIe siècle : essai d'étude systématique* de C. Buridant (pp. 35-72), s'appuie sur des relevés très précis et systématiques des spécificités linguistiques (notamment vocabulaire et syntaxe) des *Dialogues* et de leur première traduction médiévale, identifiée d'aire wallonne, dont C. Buridant fournit ici une analyse fine et précise<sup>5</sup>. Selon lui, l'analyse des traductions a trop longtemps été mise de côté dans les études sur le changement linguistique, alors qu'elle a beaucoup à apporter, bien au-delà de son aspect servile : « ce type de traduction, au plus près du texte-source, permet précisément une étude très systématique des ressources exploitées par la langue-cible dans ses transpositions » (p. 39). C. Buridant commence par l'analyse des *Dialogues* dans leur version latine, en prenant en compte trois aspects indispensables selon lui : « – architecture : comment est composé le texte et dans quel but ? – facture : comment est fabriqué le texte et sur quels modèles ? – texture : dans quel latin est-il composé, dans quel style ? » (p. 40-42) : ils sont destinés à l'édification, alternent dialogues et récits de vies de Saints, et relèvent du *stilus humilis*, du *sermo simplex*, au sens de Banniard (1992). À ces caractéristiques générales et déjà commentées par ailleurs, C. Buridant ajoute un relevé des connecteurs, conjonctions et relatifs, et de leur usage (en distinguant l'*expositio* et la *narratio*), une analyse du vocabulaire, en mettant en avant les traits médiévaux du vocabulaire présent, comme « la tendance à l'emploi des dérivés verbaux » (p. 47), montrant ainsi que le style des *Dialogues* se situe à la « confluence entre la latinité classique et la latinité médiévale » (p. 48). C. Buridant passe ensuite à l'analyse de la traduction, en précisant que la notion de *traduction servile* n'a pas lieu d'être au Moyen Âge, chaque traduction étant elle-même composée dans un but communicatif précis, auquel elle entend répondre. Il commence par l'étude du vocabulaire, de l'onomastique à la morphologie dérivationnelle et sa productivité. L'analyse de la préfixation (verbale ou nominale) est ainsi intéressante en termes de choix de transposition possibles pour la traduction, comme on peut le voir dans l'exemple des préfixations en *ex-* latin et de leur transposition en *fors* français (p.

<sup>5</sup> L'article lui-même n'est qu'un aperçu de Buridant (2016).

55). Il passe ensuite en revue la morphosyntaxe de la traduction, avec les démonstratifs, l'analyse des régimes absolus en regard des constructions prépositionnelles (pour lesquels il donne un tableau quantifié de la concurrence des deux types dans le livre II pour la traduction du complément génitif de personne latin type *homme de Dieu*, p. 62) et, enfin, l'analyse de la syntaxe, en particulier des connecteurs et de la transposition de la syntaxe latine analysée dans la partie précédente. C. Buridant conclut ainsi sur le caractère mixte de cette traduction wallonne : à la fois « latinisante », elle est aussi « le lieu d'une francisation et d'une transposition originale, exploitant ce que l'on pourrait appeler les émergences ou ouvertures analytiques de la langue sources » (p. 69). L'intérêt de cet article, outre le passage en revue détaillé de différents phénomènes, tient selon nous dans la part importante accordée aux faits de syntaxe, ainsi que dans le changement de perspective qu'il propose : plutôt que de voir la traduction uniquement comme une imitation servile du latin, c'est peut-être justement dans cette proximité qu'on peut au contraire mesurer toute la latitude des choix de transposition.

[6] Si plusieurs autres articles du volume sont également consacrés à l'analyse de l'œuvre de Grégoire (en particulier la *Vie de Saint Benoît*) et de sa traduction en français, D. Longrée et C. Philippart de Foy, dans le troisième article de cette section (pp. 73-94), comparent pour leur part la *Vita Benedicti* de Grégoire aux textes latins classiques d'une manière originale et inédite. L'existence de grands corpus latin annotés<sup>6</sup> leur permet en effet d'adopter une approche quantitative et contrastive appuyée sur des traitements statistiques. Grâce à la présence d'informations comme le lemme, l'analyse morphologique complète (identification de la partie du discours, et, le cas échéant, de la déclinaison – cas, nombre, ou conjugaison – voix, mode, temps, personne, l'ensemble étant encodé sous forme de code alphanumérique unique), ainsi que, chose rare, d'indications syntaxiques (principale/subordonnée, type de subordonnant), ajoutées à la fois sur les textes de l'époque classique et sur le texte de Grégoire suivant les mêmes principes, les auteurs font ici différents tests dans l'idée de caractériser la proximité ou au contraire la distance entre les textes. La première mesure concerne la répartition et la distribution des codes grammaticaux (analyse morphosyntaxique complète) traitée par une analyse factorielle des correspondances. Les auteurs mettent ainsi au jour la proximité de la *Vie de Benoît* avec la *Vie de Martin*, l'*Apocolocyntose*, ainsi que, dans une moindre mesure<sup>7</sup>, avec l'œuvre de Quinte-Curce<sup>8</sup>. Pour comprendre plus finement quelles caractéristiques rapprochent ou éloignent la *Vie de Benoît* des

6 Les auteurs s'appuient sur les banques de données et outils du Laboratoire d'analyse statistique des langues anciennes de l'Université de Liège et sur le logiciel *Hyperbase* développé par E. Brunet spécifiquement pour la base latine.

7 Cette proximité en effet ne se maintient pas quand on construit la représentation à partir des axes 2 et 3.

8 La même analyse factorielle des correspondances montre également une opposition entre les œuvres de César et Tacite.

autres textes, les auteurs s'appuient uniquement sur l'information concernant la partie du discours pour la suite des traitements. Dans ce deuxième calcul, la *Vie de Benoît*, qui montre toujours une proximité avec la *Vie de Martin*<sup>9</sup>, présente aussi des proximités et distances avec différents textes, mais « s'écarte toutefois sensiblement de la *Vie de Martin* et de tous les autres textes, présentant donc plus d'originalité dans l'emploi des parties du discours » (p. 82). Les auteurs poursuivent enfin l'exploration des différences entre les textes par le biais de la représentation sous forme d'histogrammes de la distribution des parties du discours dans les textes, mettant en valeur l'écart entre effectif théorique attendu et distribution réelle. La *Vie de Benoît* de Grégoire est ainsi notamment caractérisée (encore une fois, en regard des autres textes du corpus d'étude) par une surreprésentation des catégories des adjectifs-pronoms démonstratifs, interrogatifs et relatifs, et de celle des conjonctions de subordination, et par un déficit significatif dans les catégories des substantifs, des adjectifs et des conjonctions de coordination. Globalement, « les deux Vies s'écartent moins nettement des autres textes narratifs qu'on aurait pu l'imaginer » (p. 93). Cet article, qui peut s'avérer d'une lecture un peu difficile si le lecteur n'est pas familier des traitements statistiques, bien que chaque test soit très clairement expliqué, constitue ainsi un apport inédit et ouvre une nouvelle voie pour la caractérisation de la langue des textes, rendue possible par le traitement des données, les autres informations présentes (emplois des modes et des temps par exemple) restant encore à analyser suivant le même principe. Les auteurs concluent cependant eux-mêmes sur l'importance d'un retour aux textes pour compléter l'analyse, tributaire notamment des choix d'annotation, et pour aller au-delà d'une observation quantifiée.

[7] La seconde section *Nom et syntagme nominal : flexion casuelle, déterminants et pronoms* regroupe deux contributions sur les marques casuelles qui se répondent, la première de H. Pinkster sur le latin tardif (pp. 97-125), et la suivante de L. Schøsler avec un focus sur l'ancien français (pp. 127-170). Dans son étude, H. Pinkster analyse le fonctionnement et le rôle du marquage casuel dans trois extraits de textes latins tardifs de genres textuels différents, comparé au fonctionnement du latin classique présenté dans Pinkster (2015) : le prologue de premier livre des Dialogues de Grégoire, le début du deuxième livre qui correspond à la *Vie de Benoît*, et un extrait du premier livre de *Synonyma de lamentatione animae peccatricis* d'Isidore de Séville, ce dernier texte constituant un genre sans équivalent en latin classique selon lui. Pour ce faire, H. Pinkster prend en considération les différents types de propositions, partant de l'hypothèse d'une possible « corrélation entre l'importance du marquage casuel et la complexité des propositions » (p. 98), ainsi qu'un faisceau d'autres critères permettant de mesurer l'importance de la marque casuelle pour l'interprétation, suivant la démarche adoptée par L. Schøsler pour l'ancien français dans la contribution suivante : la valence

<sup>9</sup> La connexion entre les deux textes est confirmée par la méthode de l'analyse arborée de X. Luong comme « l'une des plus fortes dans le corpus » (p. 83).

verbale, la personne, l'accord en genre, le nombre de chaque argument, le type de référent (animé/inanimé), ou encore les paramètres discursifs (changement de tonique ou structure stylistique parallèle). Le détail de l'analyse des extraits est fourni dans les dix-huit pages d'annexes. Ces analyses lui permettent d'arriver à la conclusion que « la contribution du marquage casuel à une interprétation correcte des arguments dans ces textes est presque nulle » (p. 105), y compris dans le cas des satellites non prépositionnels et des épithètes qu'il analyse séparément. H. Pinkster confirme ainsi que « l'information véhiculée par le marquage casuel est largement redondante, et que la catégorie du cas s'oppose sur ce point à la catégorie du nombre et du genre » (p. 107), tendance qu'il avait déjà relevé pour le latin classique dans Pinkster (2015) : « dans les grandes lignes les textes étudiés montrent que le marquage casuel fonctionne de la même manière qu'en latin classique » (p. 97).

[8] L. Schøsler, reprenant à son compte le titre de Detges (2009) *How useful is case morphology?* continue sur cette question. Dans son étude pionnière de 1984, L. Schøsler avait d'ores et déjà mis au jour le fait que la déclinaison seule n'était pas nécessaire, plusieurs autres facteurs intervenant également dans l'identification des arguments. Cependant, dans ce cas, quelles sont les raisons qui ont pu contribuer à maintenir un système de déclinaison si longtemps ? Quel est malgré tout son rôle ? Elle propose de penser la question plutôt en termes de réseau, comme un faisceau d'indices travaillant ensemble. Elle reprend donc ici son étude de 1984 en s'appuyant sur le corpus bilingue mis à disposition par le projet, ce qui lui permet de mesurer en outre l'influence possible du latin original sur la traduction, et en complétant surtout les dix-sept facteurs précédemment pris en compte et ceux évoqués par Detges (2009), en interrogeant également le rôle des constructions (au sens des Grammaires de constructions) dans l'identification des arguments. Après une présentation très détaillée de l'impact des différents facteurs, elle démontre une fois encore que l'idée selon laquelle les cas servent à identifier la fonction syntaxique doit être abandonnée. Le marquage casuel reste cependant un élément intégré à un réseau d'indices participant à l'identification des arguments, et doit en conséquence être étudié dans son interaction avec les autres facteurs (p. 158). Elle rappelle également l'hypothèse présentée dans son étude de 1984 sur l'existence d'un possible système intermédiaire dans la chute de la déclinaison en français, qui serait constitué d'un marquage par l'article accompagné d'un probable allongement de la voyelle suite à la chute du *-s* de déclinaison, mais ce système pose aussi problème, et la réorganisation se serait finalement faite en privilégiant le marquage du nombre :

Recall that the [Old French] paradigms display the oppositions of case and number based on the alternation of one feature : *-s* or vowel lengthening after the disappearance of final *-s*. When the case markers became less reliable, reorganisations took place in favour of the retention of the morphological distinction of number. (pp. 158-159)



Les différents facteurs pour l'identification des arguments continuent d'interagir lors passage du latin au français moderne mais se réorganisent : « changes in grammatical subsystems for marking and identifying arguments and their referents can be described as major shifts in argument marking, or [...] as shifts in case-role indexing » (p. 159). L'article contient également le corpus bilingue aligné utilisé par H. Pinkster et L. Schøsler en annexe.

[9] Dans l'étude suivante (pp. 171-200), S. Prévost revient sur le développement du pronom sujet en ancien français, faisant suite à plusieurs de ses études précédentes. En effet, comparé aux autres langues romanes (dans leur grande majorité), le français occupe une place à part sur cette question par le caractère obligatoire de l'expression du sujet, à la différence du latin, et même, dans une moindre mesure, de l'ancien français, période à laquelle l'expression du sujet pronominal est encore très flexible. Le cadre général du volume lui permet pour cette étude de faire une plus large place à l'étude des caractéristiques du latin et de profiter notamment du corpus bilingue construit pour le projet. La première partie de son article présente le panorama général de l'évolution de l'expression du sujet pronominal<sup>10</sup> du latin en français, s'appuyant sur une revue de la littérature ainsi que sur l'important travail d'analyse de corpus que l'auteure a fait en collaboration avec C. Marchello-Nizia pour la *Grande grammaire historique du français* (Marchello-Nizia et al. 2020) pour la partie française, prenant en considération la nature, principale ou subordonnée, de la proposition ainsi que la personne verbale, et qui lui permet de confirmer que l'expression du pronom sujet en ancien français est plus importante dans les subordonnées, ainsi qu'à la première personne du singulier, tendances qui avaient déjà été relevées, et que l'évolution connaît un tournant au 13<sup>e</sup> siècle. La deuxième partie de l'article est consacrée à l'analyse du corpus latin tardif et du corpus bilingue. La comparaison des textes de latin classique et tardif lui permet de valider l'hypothèse selon laquelle le développement de l'expression du pronom de première personne du singulier prendrait place dès le latin tardif. Suite aux tendances générales constatées, S. Prévost s'intéresse de manière fine à l'étude de l'expression du pronom de première personne latin *ego*, ainsi qu'aux emplois de type pronominal de *ille*, et de leur transposition dans les traductions françaises du corpus bilingue (datant des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles). Elle montre ainsi notamment que, dans la plupart des cas, la traduction de *ego* se fait par le pronom de première personne, et celle de *ille* par un démonstratif, mais aussi par le pronom personnel, et que le caractère marqué de l'expression du pronom latin n'est globalement pas transposé dans la traduction par le biais de constructions particulières.

---

10 Le développement du sujet pronominal est ici considéré en regard de la non expression du sujet, catégorie référentielle dont le pronom serait le plus proche, suivant la théorie de la faible ou forte accessibilité du référent (cf. par ex. Ariel 1988), approche assez traditionnelle dans les travaux sur la question.

[10] La section se termine sur l'article d'A. Carlier et C. Guillot-Barbance, *The restructuring of the demonstrative paradigm in the transition from Latin to French* (pp. 201-231). Le français se caractérise en effet par un double changement par rapport au latin : d'une part, le passage d'un système ternaire à un système binaire, d'autre part, le passage d'une distinction sémantique à une distinction syntaxique, avec la mise en place de la distinction déterminant/pronom. Les auteures commencent par un rappel du mouvement général du latin au français et des connaissances actuelles sur le sujet<sup>11</sup>, appuyé d'une étude statistique des fréquences des différentes formes de démonstratifs entre le latin classique et tardif. Elles montrent ainsi notamment que, contrairement à ce qu'on pourrait attendre au vu de sa disparition dans les langues romanes, *hic*, bien qu'en diminution entre le latin classique et tardif, n'en demeure pas moins relativement fréquent, de même que *is* (p. 204). Les auteures se concentrent ensuite sur les changements sémantiques en jeu dans la réorganisation du paradigme du latin à l'ancien français, en s'appuyant sur une analyse précise des contextes sémantico-pragmatiques d'emploi de chaque forme dans leur corpus composé de quatre textes religieux de latin tardif. Prenant en compte l'inclusion/exclusion de la sphère personnelle des locuteurs, elles montrent les étapes de la concurrence entre *hic* et *iste* :

*iste* first competes with *hic* when used to include a referent in the *sphere of interlocution*, in opposition to *ille* [...]; it is only during a second phase that it competes with *hic* when this demonstrative is used to include a referent in the *personal sphere of the speaker*, conceived as opposed to the personal sphere of the hearer (p. 228)

Le fait que *hic* reste encore très fréquent et plus commun que *iste* dans leurs textes leur permet de supposer l'émergence d'un nouveau contraste, la forme *iste* prenant une grande force pragmatique dans ses nouveaux emplois, alors que *hic* devient la forme sans emphase (p. 229). Leur étude confirme en outre là encore le caractère spécifiquement avancé de la langue de la *Vie de Benoît* de Grégoire, et, d'une manière plus générale, l'importance de la prise en compte du genre textuel dans l'étude de la langue.

[11] Les trois sections suivantes contiennent une seule contribution chacune. Dans sa contribution *Sur les changements dans le lexique verbal en latin tardif* (pp. 235-266), G. V. M. Haverling s'intéresse à la reconfiguration de l'expression du temps et de l'aspect lexical et grammatical qui a eu lieu entre le latin et la période romane. Plusieurs de ces changements étant déjà attestés en latin tardif, l'auteure focalise son étude sur l'analyse du système en latin classique et ses modifications en latin tardif. Elle commence par la présentation du système classique d'expression du temps, défini « à l'aide des notions de temps absolu (passé, présent, futur), de temps absolu-relatif [...] et de temps relatif » (p. 236), et de l'aspect grammatical, défini « comme une opposition entre un aperçu global (perfectif) et

---

<sup>11</sup> Outre plusieurs études citées dans l'article, on peut citer des mêmes auteures Guillot & Carlier (2015), et ajouter, pour la partie française, la monographie Guillot-Barbance (2017).

une représentation ouverte (imperfective) d'une situation » (p. 236), avec une ouverture sur la comparaison avec le système grec et d'autres langues. Certaines oppositions se marquent en latin non par un marquage grammatical, mais par le lexique, comme la *conativité* (p. 239). L'aspect lexical, défini « à l'aide des oppositions sémantiques entre non dynamique et dynamique, atélique et télique et non durative et durative » (p. 240), peut se marquer en latin préclassique et classique par des suffixes ou préfixes. L'auteure montre que c'est notamment sur ce point que le latin tardif présente déjà une reconfiguration, en augmentant les constructions avec adjectifs ou le remplacement d'un suffixe par un autre : « Dans le système de l'aspect lexical il y a des changements profonds, qui apportent un lexique différent dans les langues romanes et qui ont aussi des rapports avec les changements qui affectent le système de l'aspect grammatical » (p. 263). L'article présente ainsi une analyse précise et fine de différents verbes, suffixes et autres marquages et de leur évolution, appuyée sur un relevé systématique sur corpus, accompagnée de nombreux exemples.

[12] M.-B. M. Hansen, dans la contribution suivante (pp. 269-297), revient sur l'histoire de la négation de phrase (laissant de côté la question de la négation de constituant, comme souvent dans ce genre d'étude), avec un focus sur l'ancien français, en partant de la question : pourquoi le deuxième marqueur a été introduit au départ ? L'auteure se positionne à l'encontre de l'hypothèse de Jespersen, selon laquelle la cause serait l'affaiblissement phonétique de *non* en *ne*, mais invoque des raisons pragmatiques. Elle utilise dans sa recherche le concept de marqué/non marqué de Givón (1990) qui comprend trois niveaux, textuel, structurel et cognitif, pouvant être liés ou indépendants (p. 271). Après avoir revu le fonctionnement de la négation en latin, en particulier le fait que, contrairement à ce que l'on a pu dire, le latin ne connaît finalement la double négation (qui aboutit à un énoncé positif) que dans les textes littéraires classiques, plusieurs éléments (y compris de grammairiens) suggérant que les constructions *negative concord* (NC) (deux marques aboutissant à un énoncé négatif), sont attestées depuis la période préclassique et sont d'usage répandu, l'auteure se base sur une analyse sur corpus pour la période française avant le 13<sup>e</sup> siècle ainsi que sur ses propres travaux antérieurs sur la question. Son analyse montre que l'emploi de *ne* seul constitue la forme non marquée selon les trois paramètres de Givón (1990) (en dehors des tout premiers textes, où c'est encore la forme *non* qui joue ce rôle), les emplois avec renforcement constituant des formes marquées et contraintes pragmatiquement aux contextes *discourse old* (selon la terminologie de Birner 2006), qui constituent les contextes à partir desquels la négation renforcée se serait développée. L'auteure avance également que l'ancien français, contrairement à ce qui a pu être dit, et dans la continuité de ce qu'elle montre pour le latin courant, aurait pu être déjà une langue NC. L'argumentation présente selon nous certains traitements parfois moins convaincants, comme l'analyse manuelle de seules 300 occurrences sur les quelques 5000 occurrences du corpus pour exclure les cas de *ne* combiné avec un

quantifiant indéfini ou une forme de renforcement, avec extrapolation des résultats à l'ensemble (p. 278) ; l'explication de la présence du partitif (« All the partitive *mie*-examples are found in verse texts where the extra syllable provided by the preposition may have been wanted principally for metric reasons. » p. 286) ou encore l'exclusion des contre-exemples. Selon les analyses de l'auteure et ses analyses antérieures, restent cependant 89% des occurrences qui confirment son hypothèse de la contrainte discursive. On aurait aimé peut-être que soient également considérées les choses sous la perspective complémentaire inverse : parmi les phrases *discourse old*, quelle est la part de négation simple et de négation renforcée ? De même, la notion d'expressivité, au cœur de plusieurs études sur les causes du changement linguistique depuis Meillet, n'est pas du tout ici évoquée. Globalement, l'article présente toutefois une argumentation claire, appuyée sur une revue de la littérature et sur une analyse de corpus, avec des choix théoriques et méthodologiques clairement définis.

[13] L'œuvre de Grégoire est à nouveau à l'honneur dans la contribution de O. Spevak (pp. 301-319) : *L'ordre des mots dans la Vie de Saint Benoît de Grégoire le Grand : une comparaison de l'original latin avec sa traduction en ancien français*. Prenant en compte les propositions principales et indépendantes dans le texte latin et sa traduction du 12<sup>e</sup> siècle (éd. Foerster), ce qui, d'après le tableau 1 (p. 304), correspond à 190 propositions en latin et 193 en français (incluant les propositions à sujet non exprimé), l'auteure analyse la place respective des arguments et du verbe. Elle observe ainsi, sans grande surprise, majoritairement OV (58%) puis SOV (16%) en latin, et SVO (34%) et VO (32%) dans la traduction, de même que 72% de sujet non exprimé en latin pour 44% dans la traduction. O. Spevak distingue ensuite les arguments nominaux des arguments pronominaux, tant sujets que objets, et procède à l'examen précis des transpositions pour chaque configuration. Selon ses observations, les objets pronominaux ne sont jamais post-verbaux dans la traduction, et le traducteur évite l'ellipse de l'objet (qui ne constituent cependant que sept occurrences dans l'original latin), la disjonction (le traducteur rétablissant la contiguïté des syntagmes nominaux et la contiguïté des relatives avec leur antécédent, pp. 316-317) et les propositions relatives autonomes, que le traducteur tend à rendre par des syntagmes avec le nom *choses* (p. 317), préférant ainsi globalement restituer des objets nominaux, comme l'auteure l'avait déjà signalé p. 312 à propos des objets pronominaux à valeur résomptive. Elle montre ainsi que le latin de Grégoire (qui « cherche à imiter le style classique » p. 317), du point de vue de l'ordre des mots, est loin de montrer de tendance à la *configurationalité* (en reprenant le terme de Ledgeway 2012) associé habituellement au latin tardif, et au contraire, le traducteur adapte l'ordre des mots à sa langue, en particulier sur les domaines traditionnellement associés au changement typologique du latin au français. Un grand nombre d'exemples parallèles latin-français est également fourni. L'article est ainsi une contribution de plus dans les nombreux travaux sur l'évolution de l'ordre des mots, et pour lequel quelques pré-

cisions méthodologiques font parfois légèrement défaut, comme la définition d'une proposition principale et indépendante (un verbe = une proposition ?), de même la prise en compte des éléments non argumentaux (VO pouvant ainsi correspondre, d'après les exemples fournis, à XVO, avec un autre élément avant le verbe). L'étude d'un corpus parallèle, de même que la contribution à l'étude de la langue de Grégoire, en particulier la remise en question du changement typologique dès le latin tardif, garde cependant tout son intérêt.

[14] Le volume se termine sur une section consacrée à l'étude des propositions complexes, avec les contributions de C. Bodelot (pp. 323-372) et de B. Combettes (pp. 373-412). C. Bodelot, spécialiste de la subordination en latin, a édité en 2003 le très appréciable volume 10 de la *Grammaire fondamentale du latin*, consacré aux propositions complétives, dans lequel elle a notamment rédigé le chapitre sur l'interrogation indirecte (Bodelot 2003). Après des travaux récents sur la subordination complétive chez Frédégaire (Bodelot 2014), elle revient ici sur le développement des complétives déclaratives et des interrogatives indirectes en étendant ses recherches dans un corpus de textes hagiographiques en latin tardif rédigés en Italie et en Gaule du 4<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup> siècles. Pour les complétives, elle restreint son analyse à l'étude des complétives assertives introduites par *dico* 'dire', et observe les différentes constructions en concurrences (y compris la construction avec infinitif A.c.I. 'infinitif avec accusatif bien sûr, et les constructions en *quod*, *quia* et *ut*), la position relative (l'A.c.I. peut être anté- ou postposé à *dico*, les constructions en *quod* sont toujours postposées, celles en *quia*, plus fréquentes que ces dernières, présentent un exemple antéposé), le mode, le degré d'enchâssement et la personne du verbe régissant. Elle montre ainsi que, contrairement à ce qu'on a pu dire, « l'A.c.I. reste dans le corpus la construction la plus répandue aussi bien en Gaule qu'en Italie » (p. 364), et, de plus, « employé[e] fréquemment mais aussi correctement » (p. 344), même si certains textes n'en présentent aucune (p. 343). Pour les interrogatives indirectes, totales et partielles, elle relève également les différentes constructions possibles et les alternances de mode, en lien avec l'évolution de l'interrogation directe, l'interprétation entre interrogation directe et indirecte n'étant pas toujours facile à établir. La part encore très importante des constructions avec infinitif dans le corpus amène l'auteure à mettre en doute la notion de concurrence entre les constructions infinitives et conjonctives : « Si concurrence et rivalité il y a, elle provient de la parataxe. », par le passage fragile entre discours direct et indirect, y compris dans l'interrogation (p. 364). La réflexion est appuyée par de nombreux exemples, des tableaux chiffrés précis des différents relevés dans le corpus, une bibliographie importante et une annexe contenant la répartition des différents types de complétives par texte du corpus.

[15] B. Combettes, pour sa part, traite des *subordonnées non régies*, c'est-à-dire non appelées par la valence du verbe ou d'un autre constituant, qu'on appelle traditionnellement les subordonnées *circonstancielles*. Reconnu pour ses travaux sur l'évolution du français, aussi bien sur la subordination que sur la cohérence

textuelle<sup>12</sup>, il livre ici une analyse de la subordination non régie en latin tardif, à partir de l'étude de la *Chronique* de Frédégaire, qu'il met directement en lien avec la situation observable en ancien français. Dans le cadre de l'analyse de la phrase complexe, les circonstanciels constituent des éléments intéressants à interroger, constituants plus ou moins périphériques, parfois à la limite de l'intégration, entre parataxe et hypotaxe, pour lesquels B. Combettes a déjà par ailleurs montré l'intégration progressive et le lien avec la structuration textuelle (voir inter alia Combettes 2010). Les propositions observées sont ici distinguées entre type conjonctif, classées par mot introducteur, en commençant par le domaine temporel, et incluant les différentes interprétations sémantiques possibles éventuelles, temporelle, causale ou autre, et constructions avec un participe. Le statut syntaxique, avec notamment la question centrale du degré d'intégration dans la phrase, ainsi que la portée et le rôle discursif sont analysés. B. Combettes fait, ici encore, très utilement appel à différents critères de structuration textuelle pour participer à l'analyse de ces propositions, comme les phénomènes de coréférence :

L'ouverture de l'énoncé par une *cum* P ne rend pas obligatoire, dans l'expression d'une coréférence, la reprise par un anaphorique. [...] Ce type de redénomination nous semble bien faire apparaître l'autonomie de la proposition initiale, qui sert de cadre à une nouvelle séquence narrative dotée d'une organisation propre. (p. 380)

Il montre ainsi le statut périphérique et peu intégré des subordonnées temporelles chez Frédégaire, en particulier celles introduites par *cum* « qui semble – comme le *quand* de l'ancien français – remplir davantage la fonction de lien avec le contexte de gauche que celle de véritable subordonnant » (p. 409), qui jouent généralement un rôle de cadre en tête d'énoncé. Concernant le passage au français, B. Combettes met en garde contre le fait de voir une continuité de structures, en l'absence de documentation suffisante, mais le statut particulier des temporelles s'est toutefois maintenu en ancien français, même si les marqueurs ne sont pas les mêmes, en particulier pour la structuration narrative, où elles remplacent ce qui relevait en partie des participiales du latin : « D'une façon générale, dans les deux langues, les textes mettent en œuvre la progression narrative par accumulation [...] même si les formes du français sont différentes de celles du latin, le type de cohérence demeure du même ordre. » (p. 411). Il montre ici encore les liens entre la syntaxe, le degré d'intégration, la présence d'un mot subordonnant n'étant pas suffisant à soi seul comme indice, et l'importance de la prise en compte de la structuration textuelle et discursive, l'ensemble étant étroitement lié.

[16] Pour conclure, ce volume constitue un apport important pour l'étude du passage du latin au français, avec des analyses novatrices et basées sur des données précises qui fournissent un éclairage précieux sur la période. La réunion de

12 B. Combettes a notamment rédigé en grande partie le chapitre sur la syntaxe de la phrase complexe (chap. 36) ainsi que celui sur l'évolution de la cohérence discursive et de la structuration des textes (cf. Partie 8, chap. 44) dans la *Grande grammaire historique du français* (Marchello-Nizia et al. 2020).

spécialistes des deux langues et la constitution du corpus commun donne ici tout son intérêt et sa cohésion d'ensemble au volume. Sa lecture pourra intéresser aussi bien les personnes travaillant sur le latin tardif, le très ancien français, le changement du latin au français, mais aussi sur un auteur particulier, comme Grégoire, dont la langue est finement analysée dans plusieurs contributions. La prise en compte d'éléments parfois encore trop souvent laissés de côté, comme les genres textuels et discursifs, la visée des textes, la structure textuelle ou encore l'analyse de la traduction, au centre de plusieurs études du volume, montre également toute la portée que cela peut, et doit, avoir, pour une meilleure compréhension des phénomènes linguistiques.

### Références bibliographiques

ANR = Agence nationale de la recherche.

Ariel 1988 = Mira Ariel 1988. Referring and accessibility. *Journal of Linguistics* 24, 65-87.

Banniard 1992 = Michel Banniard 1992. *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle en occident latin*. Paris : Institut des Études Augustiniennes.

Banniard 2013 = Michel Banniard 2013. The transition from Latin to the Romance languages. Martin Maiden, John Ch. Smith (éds.). *The Cambridge history of Romance languages*. Cambridge : Cambridge University Press, 57-106. <https://doi.org/10.1017/CHO9781139019996.003>.

BFM = École normale supérieure de Lyon (éd.) 1989-2021. *Base de français médiéval*. <http://txm.ish-lyon.cnrs.fr/bfm>.

Birner 2006 = Betty J. Birner 2006. Semantic and pragmatic contributions to information status. *Acta linguistica hafniensia* 38, 14-32.

Bodelot 2003 = Colette Bodelot 2003. L'interrogation indirecte. Colette Bodelot (éd.). *Grammaire fondamentale du latin. Vol. 10 : Les propositions complétives en latin*. Louvain : Peeters, 193-333.

Bodelot 2014 = Colette Bodelot 2014. Les propositions complétives dans la Chronique originale de Frédégaire (I.4, chap. 1-90). Piera Molinelli, Pierluigi Cuzzolin, Chiara Fedriani (éds.). *Latin vulgaire, latin tardif X. Actes du Xe colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Bergamo, 5-9 septembre 2012. Tome 1 : Phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe*. Bergamo : Bergamo University Press, 183-203.

Buridant 2016 = Claude Buridant 2016. Dialogue Grégoire le Pape. *Essai d'étude systématique*. <http://buridantesque.fr/wp-content/uploads/dialoge-Grégoire-in-extenso.pdf>.

Combettes 2010 = Bernard Combettes 2010. Aspects diachroniques de la parataxe : les propositions temporelles en position initiale en ancien français. Marie-José Béguelin, Mathieu Avanzi, Gilles Corminboeuf (éds.). *La parataxe. Entre dépendance et intégration. Tome 1*. Bern : Lang, 115-138.

Detges 2009 = Ulrich Detges 2009. *How useful is case morphology? The loss of the Old French two-case system within a theory of Preferred Argument Structure*. Jóhanna Barðdal, Shobhana L. Chelliah (éds.). *The role of semantic, pragmatic, and discourse factors in the development of case*. Amsterdam : Benjamins, 93-120.

DFG = Deutsche Forschungsgemeinschaft.

Givón 1990 = Talmy Givón 1990. *Syntax. A functional-typological introduction. Vol. 2*. Amsterdam : Benjamins.

Guillot-Barbance 2017 = Céline Guillot-Barbance 2017. *Le démonstratif en français : étude de sémantique grammaticale diachronique (9<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècles)*. Louvain : Peeters.

- Guillot & Carlier 2015 = Céline Guillot, Anne Carlier 2015. Évolution des démonstratifs du latin au français : le passage d'un système ternaire à un système binaire. Anne Carlier, Michèle Goyens, Béatrice Lamiroy (éds.). *Le français en diachronie : nouveaux objets et méthodes*. Bern : Lang, 337-371.
- Hyperbase* = Étienne Brunet 1989-2017. Logiciel *Hyperbase*. Nice : Université de Nice Sophia Antipolis. <http://hyperbase.unice.fr/hyperbase>.
- Koch & Oesterreicher 2001 = Peter Koch, Wulf Oesterreicher 2001. Langage parlé et langage écrit. Günter Holtus, Michael Metzeltin, Christian Schmitt (éds.). *Lexikon der romanistischen Linguistik. Band 1, 2 : Methodologie (Sprache in der Gesellschaft / Sprache und Klassifikation / Datensammlung- und verarbeitung)*. Tübingen : Niemeyer, 584-627.
- Ledgeway 2012 = Adam Ledgeway 2012. *From Latin to Romance. Morphosyntactic typology and change*. Oxford : Oxford University Press.
- Marchello-Nizia et al. 2020 = Christiane Marchello-Nizia et al. (éds.) 2020. *Grande grammaire historique du français (GGHF)*. Berlin : De Gruyter Mouton.
- PaLaFra* = Projet *Le passage du latin au français : constitution et analyse d'un corpus numérique latino-français*. <http://palafra.org>.
- Pinkster 2015 = Harm Pinkster 2015. *The Oxford Latin syntax. Vol. 1 : The simple clause*. Oxford : Oxford University Press.
- Schösler 1984 = Lene Schösler 1984. *La déclinaison bicasuelle de l'ancien français. Son rôle dans la syntaxe de la phrase, les causes de sa disparition*. Odense : Odense University Press.
- TXM* = Serge Heiden et. al. 2007-2022. Logiciel *TXM*. Lyon : École normale supérieure. <https://www.textometrie.org>.